



151663 - Le jugement du fait d'appeler un nouveau né Moumine

question

M'est il permis de donner à mon bébé le nom de Moumine? En fait, j'aime bien ce nom et j'en suis fière comme je le suis des valeurs qu'il véhicule. Je veux lui donner ce nom dans l'espoir d'en tirer un bon augure qui se traduira par la perfection de sa foi car chacun profite de la signification de son nom. Celui-ci déteindra sur les traits de caractère de l'enfant..Toutefois, je ne suis pas encouragé par mes parents. Certains d'entre eux s'y opposent sous prétexte que c'est un nom souvent employé par les Chiites. D'autres avancent que c'est un des noms d'Allah. D'autres enfin proposent qu'on ajoute le mot Abd avant le nom . On dit qu'Abd est un des noms du Prophète Muhammad..Devrais-je mettre le nom Muhammad avant le nom Moumine? J'espère recevoir une prompt réponse.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

On réproche l'usage de ce nom pour deux choses. La première est qu'il implique une autoglorification. La deuxième qu'il peut évoquer un mauvais augure car on peut dire: ya t-ti moumine dans la maison? Ou : avez vous vu moumine? On répond: non, si l'intéressé est dehors ou si on ne l'a pas vu..Cet emploi du nom suscite la désapprobation car il insinue qu'il n'y a pas de croyant (moumine) dans la maison ou qu'on n'a pas vu de croyant.

Il a été rapporté l'interdiction de l'usage de tout nom qui implique une autoglorification ou évoque le mauvais augure. D'après al-Boukhara (192) et Mouslim (2141) ont rapporté d'après Abou Hourayra que Zaynab s'appelait au début Barra et on disait alors qu'elle s'autoglorifiait. C'est alors que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) la rebaptisa Zaynab.

Mouslim (2142) a rapporté que Muhammad ibn Amr ibn Ataaa dit: **J'ai donné à ma fille le nom de**



Barra. Puis Zaynab , fille d'Abou Salamah m'a dit que le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) avait interdit l'usage de ce nom quand il m'avait été donné. Il dit: ne vous glorifiez pas vous-mêmes. Allah sait mieux que tous ceux d'entre vous qui sont bons. Ils disent: comment l'appeler alors? Le Prophète dit: Zaynab.

Mouslim (2136) a rapporté que Samoura ibn Djoundoub a dit: Le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) nous a interdit de donner à nos esclaves des noms tels Rabah, Aflah, Yassar et Naafi'.

At.-Tirmidhi (2836) a rapporté le même hadith en ces termes: N'appelle pas ton esclave Rabah ni Aflah ni Yassar ni Noudjayh car on peut dire: est il là? Et on répond: non.

Selon an-Newari (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) ces hadith signifient que les noms mauvais ou réprouvés doivent être remplacés par de bons. Des hadiths ont prouvé que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a changé les noms d'un groupe important de ses compagnons et a bien expliqué la cause qui justifie le changement dans les deux types de nom et dans ceux qui vont dans le même sens, à savoir l'autoglorification ou la crainte de susciter un mauvais augure. Extrait de charh Mouslim.

Quant au nom d'Allah Très haut, c'est bien al-moumine avec l'article défini. Le Transcendant dit : al-mou'mine.. (Coran,59:23).

Vous pouvez appeler votre enfant Abdoul Moumine.

Abd ne fait pas partie des noms du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). A supposer qu'il en fasse partie, il serait toujours erronée de dire Muhammad al-Moumine ou Muhammad Allah ou Muhammad ar-Rahim en entendant dire : Abdoul Moumine, Abdoullah ou Abdurrahime.

En somme, il faut appeler votre enfant Abdoul Moumine, si vous voulez qu'il soit inspiré par la signification du nom. Autrement, donnez lui un autrebeau nom débarrassé de l'autoglorification et du mauvais présage.

Voir la question n°[7180](#).



Allah le sait mieux.